

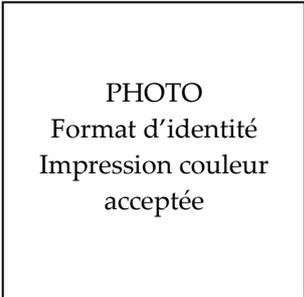


Talents

du service public

Prépa Talents du Service Public
Culture juridique pour ingénieur en chef territorial
Dossier de candidature
Année 2022-2023

Ce dossier est à retourner **POUR LE 8 OCTOBRE AU PLUS TARD**, accompagnée des pièces mentionnées au verso. Vous ne pourrez procéder à votre inscription administrative **qu'après** acceptation de votre candidature.



1. Etat civil

Madame Monsieur

NOM de famille (en MAJUSCULES)

NOM d'usage (si différent)

Prénom

Date de naissance : le...../...../..... Ville de naissance :.....

Dép. ou Pays : Nationalité

ADRESSE (pour l'année universitaire 2021-2022)

.....

CP |_|_|_|_| Ville

☎ (portable) :

E-MAIL :

2. Cursus universitaire

Diplômes	Intitulé précis et établissement	Validation
Baccalauréat		Année d'obtention :
Licence		Année d'obtention :
Master 1 (ou Maîtrise, ou notes de 4 ^e année d'école d'ingénieur)		Obtenu : <input type="checkbox"/> Année d'obtention : En cours : <input type="checkbox"/>
Master 2 (ou DEA/DESS, ou notes du diplôme d'élève ingénieur)		Obtenu : <input type="checkbox"/> Année d'obtention : En cours : <input type="checkbox"/>

3. Objectifs poursuivis

Examen(s) et/ou concours envisagé(s)	
1.	4.
2.	5.
3.	6.

4. Votre situation administrative dans l'établissement

Merci de préciser :

- s'il s'agit de votre PREMIERE INSCRIPTION à l'Université d'Orléans
- s'il s'agit de votre première inscription à la Prépa Talents

oui non
 oui non

5. Pièces à joindre à ce dossier

- Un Curriculum Vitae avec photographie
- Une Lettre de motivation
- Pour les étudiants boursiers uniquement : Les pièces attestant que vous remplissez les conditions de ressources fixées pour bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux prévue en application de l'article L. 821-1 du code de l'éducation.
- Une copie de la carte d'identité.
- Des copies des diplômes Baccalauréat et post-baccalauréat.
- Les relevés de notes, certifiés, de Licence (L1, L2, L3), Master 1 (*Maîtrise*), Master 2 (*DEA /DESS* le cas échéant), ainsi que des notes obtenues lors des années de formation suivies en Ecoles d'ingénieur (A1, 2, 3 et 4)

6. Examen des candidatures

La commission de sélection examinera les candidatures à l'aune, notamment, de trois éléments :

- Le respect par le candidat des conditions requises pour se présenter aux concours préparés.
- Le respect par le candidat des conditions de ressources précitées.
- La valeur du candidat et sa motivation.

Ainsi, les étudiants sont **recrutés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'une sélection** tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel.

A l'issue de la sélection, la commission fixe par ordre alphabétique la liste des candidats admis au cycle de formation ainsi que, le cas échéant, la liste des candidats inscrits sur liste complémentaire.

Fait à **Le**

Signature

Cette fiche, accompagnée des pièces mentionnées ci-dessus est à retourner à :
Nécessité de créer une adresse spécifique à qui envoyer le dossier

